



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Treizième session

Rome, 16-20 avril 2018

Année internationale de la santé des végétaux (2020)

Point 12.2 de l'ordre du jour

**Document élaboré par le Secrétariat de la Convention internationale pour
la protection des végétaux**

I. Introduction

1. À la dixième session (2015) de la Commission des mesures phytosanitaires, la Finlande a proposé que 2020 soit déclarée Année internationale de la santé des végétaux. La Commission a fait bon accueil à cette proposition et a décidé de lancer le processus sous la direction de la Finlande.
2. À sa onzième session (2016), elle a adopté la définition de l'expression «santé des végétaux» aux fins de l'Année internationale proposée et cerné le champ d'application et les paramètres correspondants. La Commission a également adopté le principal objectif de l'Année internationale et ses objectifs spécifiques et a créé un Comité directeur de la CIPV pour l'Année internationale de la santé des végétaux (le «Comité directeur»). À sa vingt-cinquième session en septembre 2016, le Comité de l'agriculture de la FAO a examiné la proposition de la Finlande et décidé de présenter un projet de résolution au Conseil de la FAO, qui l'a approuvé à sa cent cinquante-cinquième session (décembre 2016).
3. À sa douzième session (2017), la Commission a adopté les produits et les résultantes établis pour l'Année internationale de la santé des végétaux. Les Parties contractantes ont été encouragées à apporter des contributions extrabudgétaires pour financer des activités de promotion en faveur du processus de proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux et à proposer à leurs représentants régionaux siégeant au Comité directeur des manifestations et des activités pouvant être organisées dans ce cadre.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

II. Activités de promotion en vue de la proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux (2020)

4. Le 4 juillet 2017, une réception organisée en faveur de la proclamation de l'Année internationale a attiré de nombreux participants, qui ont pu entendre M. Andrew Doyle, Ministre irlandais de l'agriculture, M^{me} Aulikki Hulmi, Directrice des relations internationales au Ministère finlandais de l'agriculture, M. Jingyuan Xia, Secrétaire de la CIPV, et M. Ralf Lopian, point de contact de la CIPV pour la Finlande, ainsi que des représentants permanents et des représentants de la direction de la FAO. Une vidéo de promotion de l'Année internationale de la santé des végétaux y a été diffusée pour la première fois.

5. Le 5 juillet 2017, à sa quarantième session, la Conférence de la FAO a approuvé la proposition du Gouvernement de la Finlande de proclamer l'Année internationale de la santé des végétaux au niveau du système des Nations Unies et a adopté la résolution correspondante, aux termes de laquelle elle demande au Directeur général de la FAO de saisir le Secrétaire général de l'ONU de cette question afin que l'Assemblée générale des Nations Unies envisage de proclamer l'année 2020 «Année internationale de la santé des végétaux» à sa prochaine session. La résolution, qui sera proposée à l'ONU par le Gouvernement de la Finlande, devrait être présentée à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies entre octobre et novembre 2018.

III. Deuxième et troisième réunions du Comité directeur

6. La deuxième réunion du Comité directeur pour l'Année internationale de la santé des végétaux s'est tenue à Incheon (République de Corée) du 12 au 13 avril 2017. M^{me} Kyu-Ock Yim (République de Corée) y a été élue Vice-Présidente et la composition des groupes de travail chargés des finances, de la communication et des partenariats a été renouvelée. La réunion a abouti notamment aux résultats suivants: amélioration du plan de travail dans le domaine de la communication en faveur de l'Année internationale; progrès des débats sur la mobilisation de ressources et les partenariats pour l'Année internationale; préparation du projet de manifestation sur l'Année internationale en marge de la quarantième session de la Conférence de la FAO.

7. La troisième réunion du Comité directeur a eu lieu au Siège de la FAO à Rome du 8 au 10 novembre 2017. Pour la première fois, un représentant des parties intéressées, en l'occurrence de la Fédération internationale des semences, avait été convié et a assisté à la réunion. Des membres de la direction de la FAO ont également participé à l'événement: M^{me} Marcela Villarreal, Directrice de la Division des partenariats et de la coopération Sud-Sud (DPS), et M^{me} Clara Velez Fraga, du Bureau de la communication de l'Organisation (OCC). Elles ont félicité le Secrétariat de la CIPV et les membres du Comité directeur pour avoir préparé la réunion longtemps à l'avance. Elles ont également confirmé que le nouveau Comité directeur, qui sera établi par la FAO après la proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux, s'appuiera sur le Comité actuel afin de tirer parti de l'expérience et du plan de travail que ce dernier est en train d'élaborer. Elles ont par ailleurs souligné l'importance de la mobilisation de ressources extrabudgétaires et de la participation du monde académique, des organisations de la société civile et d'autres institutions du système des Nations Unies à la planification et à la mise en œuvre de l'Année internationale de la santé des végétaux. Elles ont en outre fait savoir que la FAO entreprendrait toutes les activités nécessaires pour que l'Année internationale de la santé des végétaux soit fructueuse.

8. Le plan de travail dans le domaine de la communication en faveur de l'Année internationale a été révisé afin d'obtenir un soutien en faveur de la proclamation de l'Année internationale et pour informer les parties prenantes concernées de l'importance de la santé des végétaux au regard de l'éradication de la faim, de l'amélioration des conditions d'existence, de la facilitation du commerce et de la protection de l'environnement, en vue de la célébration de cet événement en 2020¹. À cet effet, il

¹ Appendice 3 du rapport de la troisième réunion du Comité directeur pour l'Année internationale de la santé des végétaux

convient d'agir suivant trois axes: 1) élaborer des documents et préparer des manifestations faisant la promotion de l'Année internationale; 2) faire en sorte que l'Année internationale soit mentionnée dans la presse; 3) renforcer la présence et la visibilité de l'Année internationale dans les réseaux sociaux. Le plan de travail sera examiné et actualisé en continu afin de prendre en compte les nouvelles évolutions et tendances dans le domaine de la communication.

9. S'agissant des aspects financiers, le Comité directeur a reconnu que, conformément aux procédures de la FAO, «Une année internationale ne doit pas être proclamée avant que son financement intégral (qui devrait, théoriquement, reposer sur des contributions volontaires) [...] [ait] été confirm[é]»². Il en a conclu qu'aucune des activités menées au titre de l'Année internationale de la santé des végétaux ne devait être financée directement par le Secrétariat de la CIPV sur son budget ordinaire. Des fonds extrabudgétaires sont donc nécessaires pour financer les activités de promotion en vue de la proclamation de l'Année internationale, ainsi que l'élaboration d'un programme pertinent.

10. Concernant les ressources nécessaires pour promouvoir la proclamation de l'Année internationale, le Comité directeur s'est dit d'avis que des activités de communication et de sensibilisation devaient être menées, par exemple en organisant des manifestations en marge des réunions de la FAO ou d'autres organismes des Nations Unies. Actuellement, les contributions extrabudgétaires destinées à la promotion de l'Année internationale s'élèvent à environ 173 000 USD. Comme l'a noté la Commission à sa douzième session (2016), des fonds seront nécessaires pour appuyer le processus de proclamation jusqu'en 2018.

11. Le Comité directeur pour l'Année internationale a par ailleurs procédé à une estimation des coûts sur la base d'un programme de manifestations phares de base, qui auraient lieu entre 2019 et 2021. Il en est ressorti que le budget total des activités relatives à l'Année internationale pour 2019-2021 s'élèverait à 600 000 USD au moins, pour financer:

- 1) le lancement et la cérémonie d'ouverture de l'Année internationale de la santé des végétaux à New York et/ou à Rome (novembre/décembre 2019) – *coût estimatif: 75 000 USD*;
- 2) le lancement d'une compétition internationale de photographie et de vidéo en janvier 2020 – *coût estimé à 200 000 USD, pris sur le budget global de communication de l'Année internationale*;
- 3) une réunion de la Commission au niveau ministériel en avril 2020 – *coût supplémentaire estimé à 100 000 USD*;
- 4) la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation à l'occasion de laquelle serait mise en avant la santé des végétaux (16 octobre 2020) – *financée sur le budget de communication*;
- 5) une conférence internationale en novembre 2020 – *coût estimé à 150 000 USD*;
- 6) une manifestation de clôture de l'Année internationale de la santé des végétaux en janvier 2021 – *coût estimé à 75 000 USD*.

12. Le programme de base des manifestations de l'Année internationale de la santé des végétaux a été présenté aux Parties contractantes par le biais d'une enquête organisée entre décembre 2017 et mars 2018.

IV. Recommandations à l'intention de la CMP à sa treizième session

13. La Commission est invitée à:

- 1) *Prendre note* des rapports des deuxième et troisième réunions du Comité directeur pour l'Année internationale de la santé des végétaux, notamment des informations en rapport avec le plan de travail révisé relatif à la communication et avec les partenaires potentiels de l'Année internationale;

² FAO, C 2013/LIM/15.

- 2) *Approuver* le programme de base des manifestations organisées à l'occasion de l'Année internationale ainsi que les estimations de coûts correspondantes;
- 3) *Encourager* les Parties contractantes à verser des contributions extrabudgétaires afin de permettre la mise en œuvre d'activités de promotion à l'appui du processus de proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux ainsi que de l'élaboration du programme correspondant;
- 4) *Inviter* instamment les Parties contractantes à contacter leurs autorités compétentes s'agissant des relations avec l'ONU afin de soutenir la proposition d'Année internationale de la santé des végétaux en 2020 auprès de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies (octobre à novembre 2018);
- 5) *Demander* aux Parties contractantes d'indiquer à leurs représentants régionaux au sein du Comité directeur les activités qu'elles mènent aux niveaux national et régional en rapport avec l'Année internationale de la santé des végétaux.